



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 14 janvier 2013 à 16 h 00 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
situé au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1
Madame Monique Major, conseillère – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, Directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 16 h 30

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013 CM-201301001 1.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 janvier 2013 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

Période de questions relatives à l'ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 janvier 2013
- 5 Rapports des services**
- 6.1 Autoriser la titulaire de la fonction de trésorier à signer, au nom de la Ville de Montréal-Est, toutes les demandes de subventions
- 9 Personnel**
- 9.1 Décision sur la période probatoire de la directrice générale conformément à son contrat de travail

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS DES SERVICES

5

AUTORISER LA TITULAIRE DU POSTE DE TRÉSORIER À SIGNER, AU NOM DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST, TOUTES LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

CM-201301002

5.1

Considérant que dans le cadre de l'organisation d'activités, de projets ou de travaux, des subventions peuvent être obtenues de différents ministères ou organismes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

D'autoriser la trésorière et directrice générale adjointe à demander, au nom de la Ville de Montréal-Est, toutes subventions pour le financement de diverses activités, projets ou travaux pouvant bénéficier à la Ville de Montréal-Est;

D'autoriser la trésorière et directrice générale adjointe, madame Carole Michelin, à signer, au nom de la Ville de Montréal-Est, tout document utile au suivi de la présente résolution, et ce, jusqu'à avis contraire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL

9

DÉCISION SUR LA PÉRIODE PROBATOIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE CONFORMÉMENT À SON CONTRAT DE TRAVAIL

CM-201301003

9.1

Considérant que la période d'essai prévue au contrat d'embauche de madame Josée Guy au poste de directrice générale se termine le 30 janvier 2013;

Considérant que le contrat prévoit que le Conseil peut confirmer madame Josée Guy au poste de directrice générale pour une période fixe de dix-huit (18) mois une fois sa période d'essai terminée;

Considérant les réalisations de madame Josée Guy depuis son entrée en fonction le 30 juillet 2012;

Considérant qu'à la suite de vérifications auprès madame Josée Guy, celle-ci accepte de prolonger son contrat pour cette période;

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

De confirmer madame Josée Guy au poste de directrice générale pour un terme de dix-huit (18) mois fixes, soit jusqu'au 30 juillet 2014, et ce, conformément à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-201301004

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ